



## Run Valserine

Adresse: Mairie, 35 rue de la Poste, 01200 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE

E-mail: [contact@runvalserine.fr](mailto:contact@runvalserine.fr)

Site: <https://runvalserine.fr>

### Procès-verbal Assemblée Générale

Le 18 septembre 2020, à 19 heures, les membres de l'association Run Valserine se sont réunis à la salle des fêtes des Etournelles sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par Philippe HENRY, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Sabine DALLEMAGNE, secrétaire de l'association. Plus de la moitié des adhérents étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral et financier
- Vestes Run Valserine
- Approbation du budget
- Modification des statuts (vote)
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

- Lecture du rapport moral :

61 adhérents + notre coach (Patrick) avec toujours une parité homme femme, et toujours le plaisir de se retrouver.

Les sorties du lundi doivent rester en endurance, faire 2 ou 3 groupes de différents niveaux si besoin.

Les entraînements du mercredi sont plus spécifiques.

Les sorties de l'été ont réuni une quinzaine de personnes environ.

Les sorties du vendredi sont organisées par le CA par roulement.

La convivialité est toujours de vigueur au sein du groupe. Une sortie raquettes à Giron a été organisée 24 personnes puis 35 personnes au repas.

La crise sanitaire actuelle n'impacte que faiblement nos entraînements (impossibilité de prendre des douches et d'utiliser les vestiaires).

Le Trail de la Michaille a été annulé une semaine avant, rendez-vous le 21 mars 2021.

Formation du Département sur le fonctionnement d'une association Loi 1901 ainsi qu'une formation comptable (logiciel de gestion officielle des associations avec une année offerte puis 50 €/an pour le suivi et l'assistance).

Organisation de la remise des prix du Challenge du Haut Rhône le 11 janvier 2020, une belle réussite.

Concernant le projet de la plaine des jeux d'Arlod, 2 référents : Jacques Soulier et Patrick Barbe.

Énumération des différentes courses auxquelles nous avons participées avant la crise sanitaire, avec des podiums et de très belles performances, ainsi que l'inscription offerte par le club au cross de la Semine (plus de 30 participants).

Sécurité : Port du gilet jaune et de la frontale obligatoire.

Des vestes aux couleurs de Run Valserine ont été réalisées avec notre partenaire Berthies Sports :

- Veste Uglow (garantie ultra) 55€
- Veste micro-fibre 30 € (possibilité de faire reprendre les manches à Vêt Cœur)

**Rapport moral adopté à l'unanimité.**

- Bilan financier Run Valserine saison 2019/2020 (feuille ci-jointe)

**Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Remerciements à notre coach Patrick (remise d'une enveloppe).

Modification des statuts :

- Modification de l'article 5 pour préciser les deux types de membres :

*L'association se compose de membres adhérents et de membres actifs. Les membres adhérents : sont appelés membres adhérents, les membres de l'association usagers des activités, notamment les entraînements, qui représentent l'association dans les diverses compétitions et contribuent donc activement à la réalisation des objectifs fixés par l'association. Ils paient une cotisation annuelle. Les membres actifs : sont appelés membres actifs, les membres de l'association qui participent à la gestion de l'association, soutiennent les activités et s'acquittent d'une cotisation annuelle minorée.*

- Modification de l'article 16 pour préciser l'usage de l'actif en cas de dissolution :

*La dissolution est prononcée à la demande du Conseil d'Administration par une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée spécialement à cet effet.*

*Lors de la clôture de la liquidation, l'assemblée générale se prononce sur la dévolution de l'actif net.*

**Vote des statuts modifiés – Adopté à l'unanimité**

Cotisations

La cotisation est depuis la création de l'association de 35€. Le CA propose de laisser la cotisation des **membres adhérents à 35€** et de mettre la cotisation des **membres actifs à 15€**

**Vote des cotisations – Adopté à l'unanimité**

- Election des membres du Conseil d'Administration :

BARBE Patrick, BLANC Quentin, CELLE Christelle, Sabine DALLEMAGNE, GOURAGNE Thomas, GROS Laetitia, GROSCLAUDE Bertrand, HENRY Philippe, NAMBOTIN Jean-Michel, NOURLY Jean-François, ROBIN Olivier, SOULIER Jacques, VERCHERE Christine.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée d'un an, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni et a élu le nouveau bureau : Président Philippe HENRY – Vice-Président Patrick BARBE – Secrétaire Sabine DALLEMAGNE – Secrétaire adjointe Christelle CELLE – Trésorier Jacques SOULIER – Trésorier adjoint Christine VERCHERE – Communication Bertrand GROSCLAUDE – Communication adjoint Thomas GOURRAGNE.

A Châtillon, le 18 septembre 2020  
La secrétaire de séance  
Sabine DALLEMAGNE

